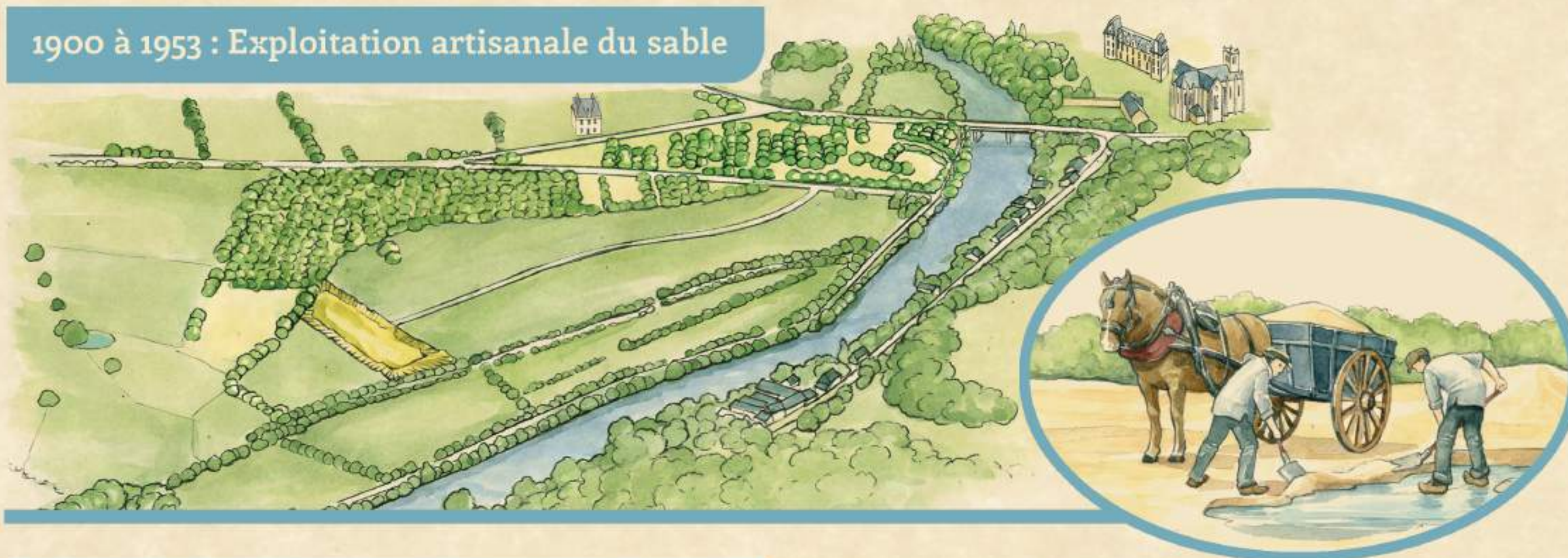


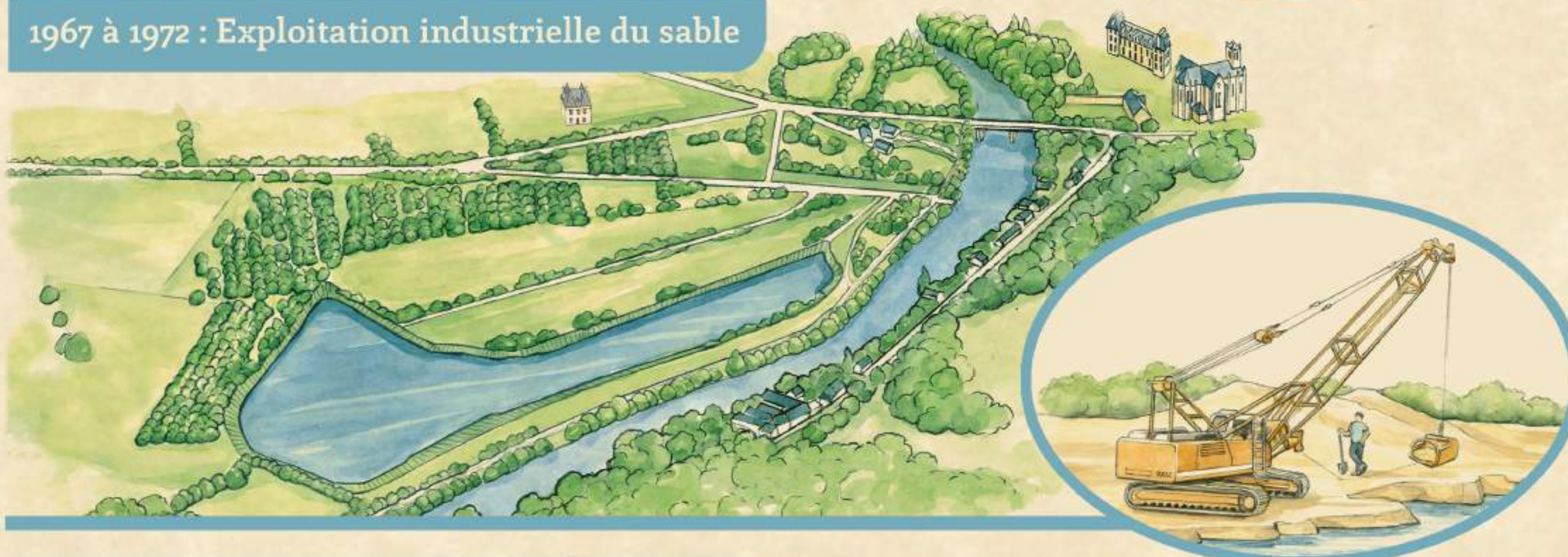
Parc environnemental

Aux origines de la zone humide

1900 à 1953 : Exploitation artisanale du sable



1967 à 1972 : Exploitation industrielle du sable



Depuis 1986 : Développement d'activités de loisirs



Dans les années 1900, Alphonse Guibert, bottier, acquiert les terres de 2 fermes. Il entreprend alors l'extraction artisanale du sable avec l'aide de 7 ouvriers sur une surface de 30 hectares. Ils ont décapé, durant 53 ans, le sol jusqu'à 3 m de profondeur « lorsque l'eau recouvrait les chaussures des ouvriers ». Une fois exploitée, chaque parcelle était recouverte de terre végétale pour redevenir une prairie inondable, un peu plus basse qu'à l'origine. Des paliers sont encore visibles aujourd'hui aux abords de l'actuelle zone humide aménagée. Le sable de qualité était utilisé pour la construction. Cette activité cessa en 1953.

Mme Guibert loue en 1967 les terres à la société Baglione. Cet exploitant de carrières extrait de façon industrielle le sable durant 5 années (production de 1 000 m³/jour). L'argile et le limon présents dans le sable, après lavage des matériaux avec l'eau de la rivière, étaient ensuite rejetés à proximité. Ces dépôts recouvrent le fond de l'actuel plan d'eau et de la zone humide.

Au début de l'été 1986, la commune de Changé achète le plan d'eau et ses abords (15 hectares) afin d'y développer des activités de loisirs (base nautique, aire de jeux et de pique-nique, pêche). Des cheminements sont tracés autour de l'étang et des arbres sont plantés. Dès 2015, la commune réfléchit à la création d'un parc environnemental incluant les terres jusque-là pâturées par des bovins. Les premiers inventaires naturalistes sont réalisés en 2016 par l'association Mayenne Nature Environnement. Une réflexion sur la valorisation de ces espaces a conduit à la réalisation d'un platelage en bois permettant l'accès du public. Les dépressions du sol ont été accentuées pour recréer 2 mares. Un écopaturage est mis en place.

Une zone humide ?

Alimentée par plusieurs sources situées dans la pente, le caractère argileux du sous-sol permet de maintenir de l'eau une bonne partie de l'année. Une végétation se développe, colonisée par une faune abondante. La zone humide joue un rôle important dans le stockage de l'eau en hiver et sa restitution progressive dans le milieu environnant sur les périodes plus sèches, afin notamment de soutenir l'étiage des cours d'eau. C'est également un filtre naturel de l'eau contre les pollutions.

Parc environnemental

La mare : une oasis de vie

La mare est une ancienne dépression creusée pour abreuver le bétail. Elle est alimentée par les eaux de pluie et de ruissellement. Son caractère parfois temporaire peut permettre le développement d'une végétation spécifique et la colonisation par des espèces particulières. Elle est, aujourd'hui, le refuge pour de nombreuses espèces animales.

3 espèces d'amphibiens sont présentes (Grenouille verte, Salamandre tachetée* et Triton palmé*). La Rainette verte*, petite grenouille arboricole, a été entendue non loin de la mare. La biodiversité aquatique s'enrichit de la présence d'une multitude d'invertébrés tels que les coléoptères et les punaises aquatiques.

*espèce protégée au niveau national

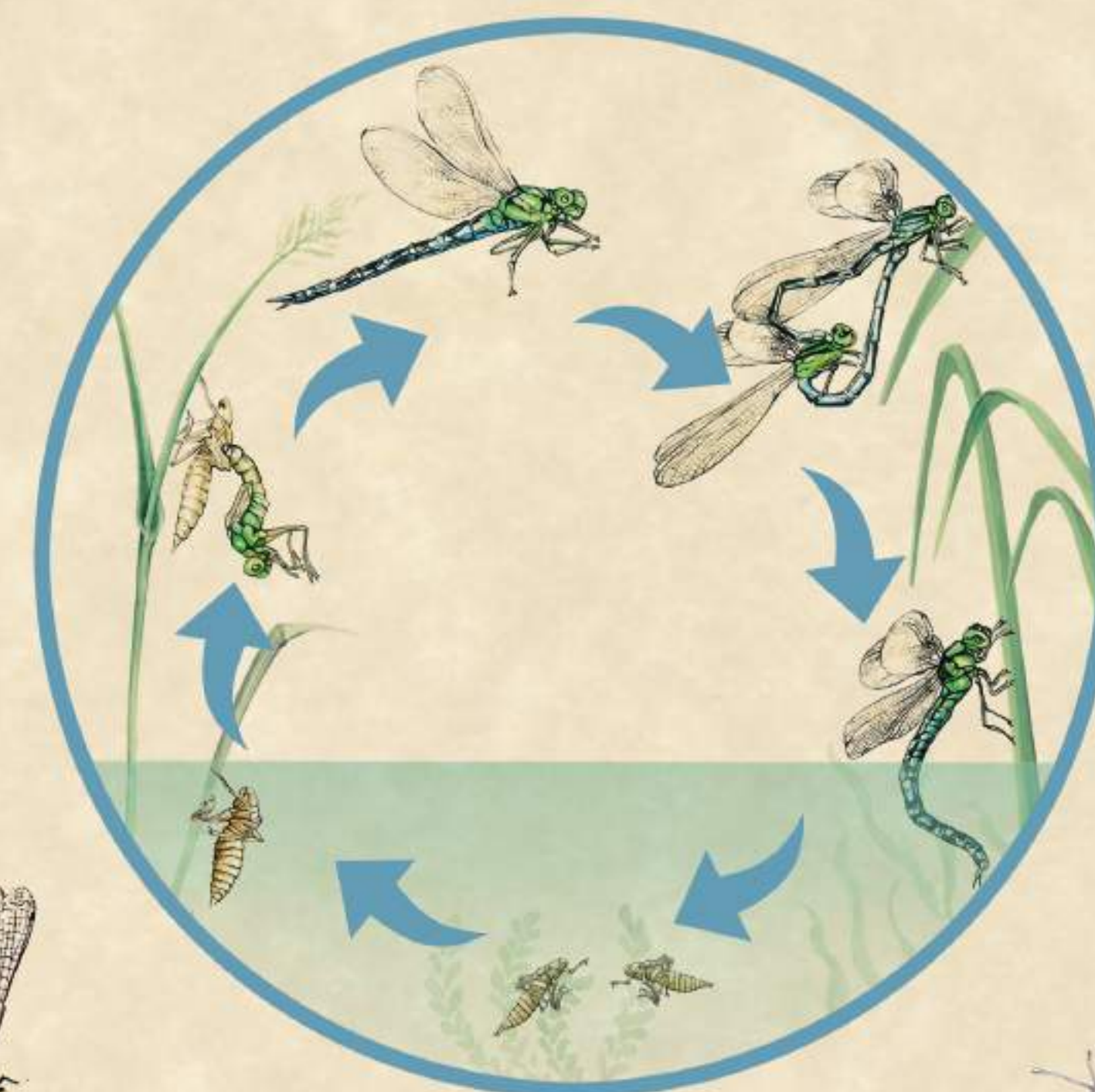
Les plantes constituées de joncs, de laïches, d'herbes aquatiques (Glycérie flottante, Cresson des fontaines) et d'Epilobe à grandes feuilles abritent également un groupe d'insectes particulièrement intéressants car ils animent de leurs chants, ou stridulations, la zone humide en été : les orthoptères - criquets, sauterelles et grillons. Certaines espèces habitent uniquement les zones humides comme le Criquet des roseaux ou le Criquet ensanglanté.

Enfin, les papillons profitent des fleurs abondantes autour de la mare pour s'alimenter. C'est un milieu luxuriant animé par une vie foisonnante qu'il faut préserver et protéger.

La métamorphose de la libellule

Le ballet aérien des libellules débute dès les mois de mai-juin. Plus du tiers des espèces connues en Mayenne sont contactées sur la zone humide. La femelle pond ses œufs sur un support flottant ou immergé. Les larves naissantes migrent dans le fond de la mare pour se développer et muer à plusieurs reprises (9 à 16 fois selon les espèces). Carnivores, elles se nourrissent de petits insectes aquatiques, de jeunes têtards.

Les larves ont une vie aquatique qui dure quelques mois à plusieurs années, avant de refaire surface pour débiter une phase "terrestre". Elles émergent alors sur la berge ou sur divers supports (tiges de plantes, pierres, troncs). Une dernière mue s'opère, libérant de son ancienne peau de larve, un individu adulte qui abandonne dans le milieu son exuvie. Celui-ci prendra très rapidement son envol.



Cordulie bronzée

Ischnure élégante

Machaon

Anax empereur

Aurore

Paon du jour

Caloptéryx vierge

Salicaire commune

Salamandre tachetée

Sympétrum strié

Grenouille verte

Notonecte

Rainette

Cresson des fontaines

Triton palmé

Dytique